

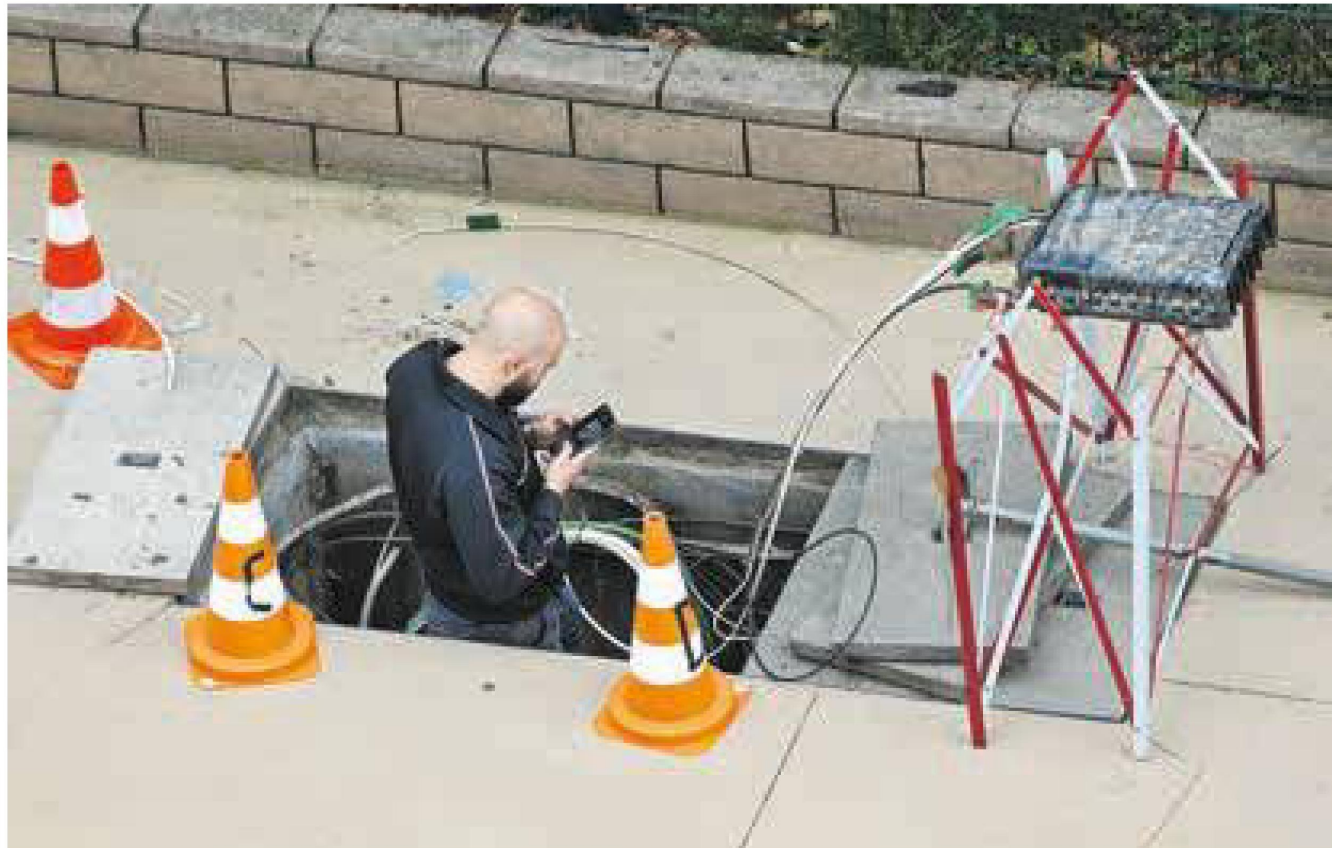
Internet : en France, la fin du gigantesque chantier de la fibre vire au casse-tête

Lucas Mediavilla

Si l'énorme défi du plan très haut débit a été largement relevé, les derniers raccordements coïncident. Et les collectivités tirent la sonnette d'alarme pour la suite.

« Nous avons jusqu'ici repoussé le mur, mais il va être difficile de l'éviter désormais. » Le message d'Ariel Turpin, délégué général de l'Avicca, l'organisation qui regroupe des collectivités engagées sur le numérique, est aussi clair qu'inquiétant. À ses yeux, le plan très haut débit, qui vise à couvrir le territoire en fibre optique à l'horizon 2025, est en train de caler. La France, qui a réussi à raccorder pas moins de 38 millions d'habitations en l'espace de 10 ans, est un élève modèle en Europe. Près de 87 % des foyers français sont éligibles à cette technologie permettant des débits beaucoup plus élevés. Ce chantier titanesque a coûté la bagatelle de 35,7 milliards d'euros, selon les calculs de France Stratégie.

Une réussite incontestable donc, mais qui masque de moins en moins des écueils désormais réels. Le premier défi est évidemment lié à la complétude. La couverture du territoire avait historiquement été divisée en trois : les zones très denses (ZTD), où les opérateurs privés se font concurrence, les zones



Un technicien travaille sur une installation de la fibre dans le quartier de la Défense (Hauts-de-Seine).

ERIC BERACASSAT / HANS LUCAS
VIA REUTERS CONNECT

si ses frais augmentent, mais il faut que nous puissions les répercuter. »

Les regards se tournent vers l'Arcep, qui émet des avis sur les tarifs pratiqués par les opérateurs d'infrastructures. Laure de La Raudière, elle, insiste sur le fait que, pour « les surcoûts imprévus, certaines collectivités réalisent déjà des ajustements avec leurs délégataires de service public, comme l'allongement des durées de convention ». Sur le sujet des coûts d'exploitation des RIP en zone rurale, la patronne de l'Arcep admet qu'il peut « exister des différences ». « Nous avons besoin des données économiques des réseaux d'initiatives publiques pour comprendre quel est l'écart par rapport aux zones AMII », indique-t-elle. « Ils ont tous les chiffres. Ils mettent juste du temps à les comprendre », s'étrangle le responsable d'un réseau d'initiative publique.

Il y a quelques mois, Nouvelle-Aquitaine très haut débit (NATHD) a décidé tout seul de doubler ses tarifs, pointant un déficit d'exploitation tenace. L'Arcep a retoqué la décision, mais cette dernière illustre bien les tensions actuelles. « Soit on a des financements et on continue, soit on arrête. Et cela va se matérialiser dans les deux années à venir », souligne Jean-Marie Bost. Sur ce sujet de l'exploitation comme des déploiements, InfraNum souhaite la mise en place d'un fonds de péréquation pour assurer une meilleure équité territoriale. « Il en existe pour l'électricité, par exemple, avec le Facé. On pourrait réaffecter la taxe Ifer (payée par les opérateurs, NDLR) pour le financer », estime Hervé Rasclard, délégué général d'InfraNum.

La fédération des infrastructures numériques plaide également pour un grand plan visant à garantir la résilience des réseaux contre les aléas climatiques, le sabotage ou encore les accidents. « Nous avons changé d'ère par rapport à 2012, quand le plan a été conçu. Aujourd'hui, plus rien ne marche sans les télécoms. Ce sont des services devenus aussi essentiels que l'eau ou l'électricité », insiste Hervé Rasclard. Infranum, avec la Banque des territoires, a travaillé sur différents scénarios pour assurer la rési-

« Nous avons changé d'ère par rapport à 2012, quand le plan a été conçu. Aujourd'hui, plus rien ne marche sans les télécoms. Ce sont des services devenus aussi essentiels que l'eau ou l'électricité »

Hervé Rasclard

Délégué général d'InfraNum

moyennement denses (ou zones AMII), où Orange et SFR ont pris des engagements opposables pour déployer les réseaux, et les zones dites d'initiatives publiques, où les collectivités territoriales s'allient pour développer leurs propres réseaux (RIP).

Or, aujourd'hui, les déploiements sont complètement à l'arrêt dans les zones très denses et redémarrent très timidement dans les zones AMII. « L'accord entre Orange et l'État s'est traduit par une reprise dans les zones AMII, notamment dans les 55 intercommunalités qui étaient les plus en retard. C'est une bonne chose pour ces territoires », souligne Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep. Ga-

rante de la complétude du plan très haut débit, son autorité vient d'ailleurs de mettre Orange et SFR en demeure afin qu'ils raccordent 600 000 logements dans les villes moyennes d'ici au 31 décembre 2025, sous peine d'amende.

« Depuis 2017, on tire la sonnette d'alarme sur la fin du raccordement. Les collectivités, qui sont parties bien plus tard, vont finir par griller le secteur privé en termes de complétude (elles sont à 80 % aujourd'hui en moyenne, mais avec de fortes disparités selon les départements, NDLR) du réseau », indique Ariel Turpin.

Certains raccordements sont particulièrement complexes. Il s'agit de cas où les infrastructures de génie civil pour ti-

rer la fibre sont hors d'usage (fourreau bouché, poteau cassé ou inexistant). Selon la filière des infrastructures numériques (InfraNum), pas moins de 440 000 cas sont à dénombrer, ce qui nécessiterait un investissement de 1,3 milliard d'euros. Mais personne ne veut payer aujourd'hui. « Pour les particuliers, payer ce type de travaux qui monte jusqu'à 3 000 euros, ce n'est pas possible », indique Philippe Le Grand, président d'InfraNum. La Banque des territoires, filiale de la Caisse des dépôts, a plusieurs fois indiqué qu'elle était prête à cofinancer.

Force est de constater que le sujet est désormais dans les limbes. En colère, la filière et les collectivités accusent le gouvernement de manquer d'ambition sur le sujet. Fin mai, l'absence de la ministre du Numérique, Marina Ferrari, à la grande conférence de l'Avicca a été très mal reçue. Bercy, de son côté, explique que, si ce dossier n'avance pas, c'est parce que les opérateurs commerciaux, notamment Free, ne soutiennent pas ce projet. « Avec un partage politique plus fort, au niveau de la ministre, nous pourrions débloquer la situation », estime Philippe Le Grand. Romain Bonenfant, directeur général de la Fédération française des télécoms, rappelle que les opérateurs ont proposé « dans le cadre de la dernière loi de finances une expérimentation, avec un guichet d'aide de 5 millions d'euros, sur le modèle de Ma-PrimeRénov' ».

Sans doute pas suffisant pour garantir l'objectif de généralisation de la fibre optique à l'horizon 2025. Selon une figure du secteur, ce plan risque fort de ne pas être tenu. Un problème, alors que l'État est en train de fermer le réseau cuivre dans de nombreuses communes, ce réseau devant être éteint totalement pour 2030. « En 2025, on sera à 97 %, 98 % », indique cette source, jugeant néanmoins qu'il s'agit déjà « déjà une réussite en soi », tempère-t-elle.

Un autre point d'inquiétude soulevé par les collectivités concerne la santé financière des réseaux d'initiative publics. « Nous nous interrogeons beaucoup sur le financement à long terme », insiste Frédéric Blanc, chargé de mission pour le réseau d'initiative publique d'Ariège, qui a investi 145 millions d'euros pour raccorder 100 000 prises fibre sur son territoire. « Un réseau télécoms, il faut pouvoir l'entretenir correctement. Or, les tarifications établies par le régulateur ont été alignées sur celles des zones denses, dont les coûts sont trois fois inférieurs. Sans recette complémentaire, on va droit dans le mur », explique-t-il.

Beaucoup de collectivités ont par ailleurs été échaudées par l'augmentation brutale des tarifs de l'accès au génie civil d'Orange, autrement dit ses fourreaux et ses poteaux, pour passer la fibre optique. « C'est une augmentation de 70 % l'année prochaine, 30 % dans deux ans », indique Jean-Marie Bost, président du syndicat mixte Dorsal, qui gère le déploiement sur les départements de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse. « Cela représente 3 millions d'euros pour notre structure. Je les trouve où ? Je ne dis pas qu'Orange n'a pas raison

lience. Et la facture est salée : entre 7 et 17 milliards selon le degré de protection, avec un scénario intermédiaire évalué à 10 milliards d'euros. Là encore du côté des opérateurs, on sent une réticence à payer. « Nous n'avons pas la même vision qu'InfraNum sur ce sujet. On pense effectivement qu'il faut améliorer la gestion des crises, comment les opérateurs interviennent sur le terrain et travaillent avec les collectivités », indique Romain Bonenfant. « Nous ne disons pas qu'il ne faut pas adapter les réseaux dans une certaine mesure, mais on ne parle pas d'un plan à 10 milliards. »

Se livrant une bataille féroce pour chaque abonné, confronté à un contexte réglementaire et fiscal relativement lourd par rapport à leurs pairs internationaux et ayant investi de façon massive ces dernières années pour déployer 38 millions de prises, Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free tirent à l'évidence la langue. Du côté de l'État, censé être le chef d'orchestre du plan très haut débit, les priorités sont ailleurs. « Nous avons par le passé surmonté beaucoup de difficultés. C'est normal aujourd'hui d'arriver sur les situations les plus difficiles à gérer. Il faut procéder avec méthode sans tout remettre en cause », conclut Romain Bonenfant, de la Fédération française des télécoms. Le constat sur la nécessité à agir est partagé. Mais, visiblement, pas les solutions. ■